

A7 – Remplacement du pont autoroutier au-dessus de la RN7 à Bourg-lès-Valence : fermeture nocturne de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Bourg-lès-Valence (n°14) en direction de Marseille



Dans le cadre de la politique d'entretien et de maintenance de son patrimoine, VINCI Autoroutes a engagé d'importants travaux pour remplacer le pont qui permet à l'autoroute A7 de passer au-dessus de la route nationale 7, sur la commune de Bourg-lès-Valence, à proximité de l'échangeur Valence Nord (n°14). Les travaux de finition sur les chaussées du nouvel ouvrage nécessitent la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Bourg-lès-Valence (n°14) en direction de Marseille, durant la nuit du lundi 11 mars, entre 22h et 6h le lendemain.

En quoi consistent les travaux ?

Dans le cadre de la mise en circulation du nouvel ouvrage, les équipes vont réaliser des travaux de finition sur les équipements des nouvelles chaussées et mettre en place notamment la signalisation définitive. Ces interventions nécessitent la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Bourg-lès-Valence (n°14) en direction de Marseille, **durant la nuit du lundi 11 mars, entre 22h et 6h le lendemain.**

En cas d'intempéries, ces fermetures seront annulées et reportées.

Déviation

Les itinéraires de déviation suivants seront mis en place sur le réseau :

Durant ces travaux, l'entrée est interdite pour tous les conducteurs circulant sur l'A7 en direction de Marseille au niveau l'échangeur de Bourg-lès-Valence (n°14).

- Les conducteurs souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Marseille, seront invités à suivre la RN7 en direction de Montélimar/A7 Marseille (LACRA) afin de rejoindre l'autoroute A7 au niveau de l'échangeur de Valence-Romans (n°15).**



UN CHANTIER BAS CARBONE

Les matériaux issus de la déconstruction de l'ancien pont et du pont provisoire seront évacués vers des zones de tris pour être revalorisés. Tous les matériaux seront réemployés sur d'autres chantiers. Le nouveau pont sera construit avec des bétons décarbonés, c'est-à-dire que leur production sera réalisée en réduisant d'environ 30% les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux techniques de production classiques.



Les nouvelles mesures énergie et carbone sont appliquées avec :

- la réalisation d'un bilan carbone avant et après le chantier ;
- le suivi et la réduction des consommations d'eau et de carburant.

Le plan de localisation des travaux et les chiffres-clés





1 commune concernée :
Bourg-Lès-Valence



30 mois de travaux



18 M€ investis
par VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes met en place un dispositif d'information important sur ce projet

Pendant toute la durée du chantier, VINCI Autoroutes met en place un dispositif d'information important avec différents moyens de communication :

- Un site internet dédié permet de suivre le chantier et ses principales étapes : www.a7-remplacement-pont.com
- Un système d'alerte par e-mail et/ou SMS permet de recevoir les informations spécifiques sur les conditions de circulation sur le secteur. L'inscription est gratuite sur le site Internet www.a7-remplacement-pont.com pour recevoir ces informations régulières.
- Un numéro vert pour joindre les équipes au **04 81 16 10 76** (du lundi au vendredi de 9h à 18h) avec la possibilité de laisser un message sur le répondeur en dehors des heures d'ouverture.



Remplacement du pont autoroutier
de l'A7 qui franchit la RN7
à Bourg-Lès-Valence

Abonnez-vous à nos infos travaux
pour circuler sereinement pendant le chantier

Ce dispositif vient compléter les outils d'information existants : Radio VINCI Autoroutes (107.7), le 3605, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel) et les comptes Twitter @A7Trafic.

CONTACTS PRESSE :

Nelly Destève, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).